

CH_VB 85.360 vom 14. März 1985

Bundesverwaltung, 1985-03-14, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_85.360

FR: CH_VB 85.360 du 14 mars 1985

IT: CH_VB 85.360 del 14 marzo 1985

Erwägungen

E. 14

März 1985 N 513 Dringliche Interpellation Bonny science et la culture. Après une période initiale marquée par des résultats positifs, les influences politiques au sein de cette organisation ont commencé à se modifier au milieu des années septante. Depuis 1980, ('UNESCO est plongée dans une crise qui ne cesse de s'aggraver à un rythme inquiétant et dont les premiers effets se sont déjà fait sentir: les Etats-Unis ont quitté l'organisation, la Grande-Bretagne a annoncé son départ, le Japon et Singapour ont menacé de se retirer. D'autres Etats pourraient leur emboîter le pas. Malgré ces signaux d'alarme, la session du Conseil exécutif de ('UNESCO, qui vient de se terminer voici quelques jours, a pris, aux yeux de la Suisse, une tournure fort décevante. Le Directeur général, M. M'Bow, soutenu par le bloc com- muniste, a notamment refusé d'envisager sérieusement une réforme interne de l'organisation. Depuis des années, les autorités suisses suivent avec atten- tion cette évolution très fâcheuse de ('UNESCO. Leurs nom- breuses interventions sont malheureusement restées lettre morte à ce jour. On peut donc s'interroger sur la crédibilité du rôle de la Suisse à ('UNESCO. Le Conseil fédéral est donc invité à répondre aux questions suivantes:

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.